

Assistant.e Gestion de personnel

CDD de 3 mois à pourvoir au plus tôt

Etablissement public national situé dans le Parc de la Villette, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un grand complexe dédié à la diffusion, à l'éducation et à la transmission musicale qui comprend trois salles de concert, le Musée de la musique, l'Orchestre de Paris, des salles d'exposition temporaire, un ensemble d'espaces pédagogiques et documentaires et des salles de répétition pour les orchestres et les musiciens. L'établissement présente chaque saison environ 500 concerts, trois expositions temporaires et un grand nombre d'activités éducatives. Il accueille quatre orchestres en résidence et administre les orchestres de jeunes Démonstrations sur tout le territoire. Sa mission vise à renouveler et à élargir le public musical en favorisant l'égal accès de tous, adultes, jeunes et familles, aux différentes formes de musique.

Les missions de l'Assistante.e gestion de personnel sont les suivantes :
Soutien auprès de l'équipe de la DRH pour la mise en application de l'accord Télétravail en 2022, en administration de personnel.

Le descriptif n'est pas exhaustif, l'Assistante.e gestion de personnel devant être disponible pour travailler, à la demande de la Directrice des Ressources Humaines et de son adjoint, sur tout autre dossier.

PROFIL RECHERCHE

- De formation BAC+3 (Ressources Humaines, Droit social), le.la candidat.e devra justifier d'une expérience de 2 ans minimum, *idéalement dans un établissement culturel*,
- Maîtrise des outils du Pack Office (Excel, Word) et d'un logiciel RH.

QUALITES REQUISES

- Sens du contact,
- Grande capacité d'organisation et d'anticipation,
- Autonomie, rigueur,
- Travail en équipe,
- Sens développé de la confidentialité.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail à « recrutement@cite-musique.fr » ou par courrier à l'attention de la Direction des Ressources Humaines de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, 221, avenue Jean Jaurès 75019 PARIS.

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu les doubles labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.